

<https://www.snetap-fsu.fr/L-Elan-commun-fait-son-bilan-de-la-mandature-CNESERAAV-2021-2026.html>



L'Élan commun fait son bilan de la mandature CNESERAAV 2021-2026 !

- Les Dossiers - Enseignement supérieur - . CNESERAAV - . Élections du CNESERAAV - . CNESERAAV : élections 2026 -

Date de mise en ligne : mardi 2 juin 2026

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



L'Élan commun, première organisation syndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche agricoles !

13 élu-es sur 23 sièges, dont 11 [FSU-FSEEVF](#) et 2 [CGT-SUD](#)

Les séances du [CNESERAAV](#) :

Depuis son installation le 1er juillet 2021, il y a eu 26 séances, qui ont toutes fait l'objet d'un compte-rendu publié avec des explications de vote argumentés !

- 9 séances se sont déroulées en commission plénière, avec la présence totale de 125 éluG-es de l'Élan commun ;
- 13 séances en commission permanente, avec la présence totale de 60 éluG-es de l'Élan commun ;
- 4 séances ont été boycottées !

A noter : aucune séance n'a été présidée par le/la ministre ! Alors qu'il et elle sont Président de cette instance ! La séance inaugurale du 28 septembre 2021 n'a pas été honorée de la présence de M. Denormandie... et M. Fesneau et Mme Genevard ne sont venu-es ensuite...

L'Élan commun s'est prononcé par :

- 24 avis favorables, dont les avis sur la création d'un champ disciplinaire relatif à la clinique des nouveaux animaux de compagnie pour le diplôme national d'internat des écoles nationales vétérinaires, le projet d'accréditation du Master Sciences Humaines et Sociales mention Sciences de l'éducation et de la formation (niveau 7), le projet d'accréditation du Diplôme d'État de Paysagiste de l'École Nationale de Paysage de Versailles (ENSP), le projet d'accréditation du Master Sciences de la durabilité de l'ENSFEA ;
- 28 avis en abstentions, dont le projet d'arrêté relatif aux experts associés à l'enseignement agricole ;
- 24 avis défavorables, dont les conditions de délivrance de nombreuses spécialités de Brevet de Technicien Supérieur Agricole et tous les avis sur la répartition des moyens, financiers et en personnels attribués aux établissements publics d'enseignement supérieur agricole.

Quelques brèves de séance choisies !

« Répartir la misère cela fait toujours un budget de misère... »

« La seule valeur qui augmente chaque année, c'est la charge de travail qui concerne tous les personnels ! Nous sommes toutes et tous fatigué-es par l'accumulation de tâches souvent en périphérie de nos coeurs de métier que nous devons remplir en particulier le reporting permanent qui est fréquemment lié à des évaluations de plus en plus nombreuses et exigeantes. Cela nous épuise. »

« Dans tous nos établissements, il y a eu une augmentation du nombre d'étudiants dans nos cursus de référence et nous sommes déjà impliqués dans des masters que vous refusez de financer alors qu'ils sont essentiels pour notre rayonnement international, ainsi que localement, pour notre reconnaissance comme partenaire fiable par les établissements du MESRE... »

« Il y a une forme de cynisme à augmenter les effectifs étudiants tout en baissant le budget des établissements d'enseignement supérieur du MAASA. »

« L'Élan commun souhaite alerter une nouvelle fois cette instance sur la situation préoccupante du budget alloué à l'enseignement supérieur agricole, en particulier le programme 142 qui "participe au relevé des comptes de la nation."
" »

« Il y a urgence à reconstruire et consolider les services publics comme outils de solidarité et de lutte contre les inégalités au coeur de notre modèle social. La défense des libertés démocratiques, l'exigence de politiques publiques au service de la justice sociale et de l'égalité, le choix de l'éducation et des qualifications comme levier principal de l'émancipation de la jeunesse et des salarié-es, l'égalité entre les femmes et les hommes, sont autant de principes fondateurs d'une société égalitaire, féministe et écologique à l'opposé de ceux prônés par l'extrême droite.
»

« Nos établissements qui sont des lieux d'émancipation par les savoirs et de liberté d'expression. »

A propos de la loi Duplomb : « Pour nous, cette loi est d'autant plus incompréhensible que notre ministère au travers de la [DGER](#) prétend accompagner les transitions agricoles et promouvoir l'agroécologie avec, par exemple, les experts associés et les diplômés que le ministère délivre comme le Bachelor Agro qui nous sont présentés aujourd'hui. »

A propos de l'entrée du Privé au CNESERAAV : « L'Élan commun a toujours contesté que l'enseignement supérieur agricole privé rentre dans le CNESERAAV alors que ce n'est pas le cas au CNESER et qu'il n'y avait ni obligation ni justification pour le faire. vote unanime... va devenir une instance qui fait la part belle à l'enseignement privé supérieur agricole, créant ainsi une exception agricole dans le paysage de l'enseignement supérieur et marquant la poursuite d'une privatisation rampante de l'enseignement supérieur, notre ministère est déjà précurseur puisque l'article 15 de la loi dite d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture ouvre déjà la diplomation d'une licence aux établissements privés. »

« Les cadeaux à l'enseignement privé doivent cesser. Nous vous demandons par exemple un rappel à l'ordre de la nouvelle école UniLaSalle qui tente depuis plusieurs mois le débauchage d'enseignant-es vétérinaires des Écoles Nationales Vétérinaires. »